

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

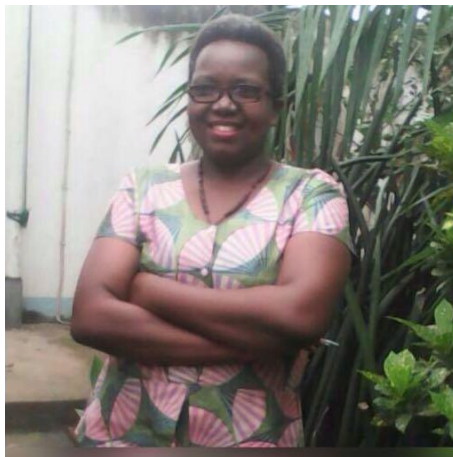
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°77 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 18 au 24 septembre 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 24 septembre 2017, au moins 447 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURS ET DES POLICIERS</i>	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RUE</i>	6
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE</i>	7
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i>	7
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	8
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	9
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMOTABU : Association des Motards du Burundi

CDS : Centre de Santé

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

ECOFO : Ecole Fondamentale

FDN : Force de Défense Nationale

LC : Lycée Communal

MSD : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

RDC : République Démocratique du Congo

SNR : Service National de Renseignement

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 16 personnes tuées dont 4 cadavres, 2 enlevées, 1 torturées et 12 arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

IDES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURS ET DES POLICIERS

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 19 septembre 2017, à l'endroit communément appelé « Kukarago », tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Élysée Nihezagire, élève de la 8^{ème} année au L.C de Gatumba a été tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné. Selon nos sources, Elysée Nihezagire est venu secourir Jacqueline Ndikumana qui subissait des actes de torture de la part de ces Imbonerakure et du coup il a été tué à l'aide des couteaux et des gourdins de peur qu'il aille les dénoncer.

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 22 septembre 2017, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Innocent Sabushimike prénommé Mujama, âgé de 26 ans, a été tué à l'aide d'un

couteau au niveau de la poitrine et il est mort sur le champ. Selon des sources sur place, Innocent Sabushimike était en train de jouer au jeu du hasard appelé « Akamari » avec un certain Twagirayezu alias Fuso âgé de 36 ans, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure. Les mêmes sources indiquent que ce jeu avait été gagné par Innocent Sabushimike ce qui a provoqué des mésententes entre les deux. Vu qu'il venait de perdre le jeu, Twagirayezu prénommé Twagira a tué à coups de poignards Innocent Sabushimike. Les mêmes sources ajoutent que le crime a été commis dans un bistrot appartenant à une dame prénommée Lydia situé au centre de Bishisha de la colline Rwibikara. Quatre personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 23 septembre 2017, vers 2 heures du matin, Mossi Ndayarinze a été tué par des policiers qui montaient la garde chez un commerçant surnommé Shopping dans le quartier Musinzira au chef-lieu de la province Gitega, tout près de la boîte de nuit « Olympia ». Selon le chef de la zone urbaine de Gitega, Hussein Butoyi, Mossi Ndayarinze faisait partie d'un groupe de deux bandits qui tentaient de voler chez un commerçant surnommé shopping.

Une personne tuée et une autre blessée en commune Matana, province Bururi

Dans la nuit du 24 octobre 2017, vers 21 heures, un commerçant du nom de Jean Marie Ngendakuriyo alias Bugemeru qui venait de sortir de la prison centrale de Mpimba, a été tué fusillé par un policier au centre urbain de Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, Jean Marie Ngendakuriyo est mort sur le champ tandis qu'une dame du nom de Nadine Nsabimbona a été blessée puis conduite à l'hôpital de Matana. Le policier a été arrêté mais le mobile de ce forfait reste inconnu.

1.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée et deux autres blessées en commune Bukinanyana, province Cibitoke

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 2017, sur la colline Kabere, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Bernard Bitorwa, cultivateur et membre du parti CNDD-FDD a été tué à la machette par des hommes non identifiés. Selon nos sources, sa femme et son fils ont été blessés par balle lors de cette attaque avant d'être conduits à l'hôpital Mabayi pour y être soignés.

Deux personnes tuées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 24 septembre 2017, vers 5 heures du matin, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, tout près d'une position militaire se trouvant à la

frontière Gatumba-RDC à l'endroit communément appelé Rugarika, un groupe des hommes armés non identifiés ont tendu une embuscade aux militaires de la FDN de cette position. Selon des sources sur place, 2 militaires ont été tués et deux fusils de type kalachnikov ont été saisis par ces hommes armés.

Une personne tuée en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 18 septembre 2017, sur la colline Murama, commune Ryansoro, province Gitega Anastasie Ntungwanayo a été tuée poignardée par des gens non identifiés. Les mobiles de ce meurtre ne sont pas encore connus mais certaines sources administratives pensent à des conflits fonciers. Deux personnes soupçonnées ont été arrêtées et incarcérées dans le cachot de police situé au chef-lieu de la commune Ryansoro pour des raisons d'enquêtes.

Deux personnes tuées en commune Butaganzwa, province Kayanza

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2017, vers minuit, des hommes armés non identifiés ont attaqué sur la colline Gikungere, commune Butaganzwa, province Kayanza. Il y a eu échange de de tirs entre la police et ces hommes armés. Des sources sur place indiquent que deux parmi ces hommes armés ont été tués. Ils n'ont pas pu être identifiés car ils étaient défigurés.

1.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RUE

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

En date du 18 septembre 2017, un corps sans vie de Félicien Mvukabanka, originaire de la colline Mukike, province Bujumbura rural, a été retrouvé au quartier Carama, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent qu'il a été étranglé avant que son corps soit jeté dans un regard.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matana , province Bururi

En date du 18 septembre 2017, dans la matinée, un corps sans vie de David Darudaru, de la zone et commune Matana, province Bururi, cultivateur, âgé de plus de 50 ans, a été retrouvé près de son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par des Imbonerakure qui faisaient des patrouilles nocturnes.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 22 septembre 2017, un corps sans vie non identifié a été retrouvé sur la sous colline Kavyiru, colline Mugara, zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ce cadavre était attaché sur un manguier.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 22 septembre 2017, un cadavre non identifié a été retrouvé à l'endroit appelé Kumase, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune Butezi, province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2017 indique que dans la nuit du 17 septembre 2017, une personne appelée Mujojo a été tuée sur la colline Munyinya, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, Mujojo a été tué au moment où il voulait voler dans un ménage d'un certain Serges Sabukwigura. Il a été enterré vers 12 heures après constat de la police. Les mêmes sources ajoutent que la victime était originaire de la province Karusi et venait à peine de sortir de la prison.

Une personne tuée en commune Butezi, province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2017 indique que dans la nuit du 14 septembre 2017, Samuel Ntirampeba de la colline Muyange, commune Butezi, province Ruyigi, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ruyigi. Selon des sources sur place, Samuel Ntirampeba avait été blessé à la machette lors d'une embuscade qui lui avait été tendue et emportant la vie de son fils Célestin Itangakubuntu et de sa belle fille Josepha Iradukunda en date du 7 septembre 2017 sur base d'un conflit foncier. L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2017 indique que le jugement qui avait été prononcé en faveur de Samuel Ntirampeba a par la suite été annulé.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES

Deux personnes enlevées en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 10 septembre 2017, Richard Nahimana et son camarade de classe ont été enlevés par des gens qui seraient du SNR à l'endroit appelé Kumuka, à la frontière entre le Burundi et la Tanzanie sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo. Des sources sur place indiquent que Richard Nahimana et son camarade étaient des élèves du Lycée « Pleine Evangile » de Ndava, en seconde scientifique au centre urbain de Cankuzo. Les mêmes sources ajoutent qu'ils venaient de la Tanzanie où ils venaient de passer des vacances à la recherche du travail. Les mêmes sources indiquent que Donatien Kanywangiri, enseignant de l'ECOFO Kabuga, résidant sur la colline Gatungurwe en commune Cankuzo, et tuteur de Richard Nahimana, s'est adressé à Nicaise Mugande, responsable du SNR en province Cankuzo pour l'aider à chercher ces élèves le matin du 18 septembre 2017. Cet agent du SNR a téléphoné dans les cachots des communes Cendajuru et Mishiha mais ces élèves n'ont pas été retrouvés

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 21 septembre 2017, Ismail Bashingwa a été tabassé par un groupe de jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD de la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga. Les sources sur place indiquent que la victime était venue de Cankuzo pour rendre visite aux membres de sa famille. Selon les mêmes sources, Il a été tabassé suite au refus d’obtempérer aux ordres des Imbonerakure qui lui demandaient de s’asseoir par terre sans aucun motif. Il a reçu des soins au CDS Kiremba.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Neuf personnes arrêtées en province Rutana

En date du 20 septembre 2017, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, des policiers du poste de police de Gihofi, ont arrêté et détenu 9 majeurs provenant des provinces de Karusi, Gitega, Kayanza et Ngozi. Selon des sources sur place, ces personnes arrêtées ont été accusées de vouloir rejoindre les mouvements rebelles alors que ces dernières voulaient traverser la frontière burundo-tanzanienne pour y chercher du travail. Parmi elles, il y avait 8 mineurs et l’administration de la commune Bukemba a pris la décision de les retourner chez eux en date du 22 septembre 2017 tandis que 9 personnes majeures ont été emprisonnées.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 18 septembre 2017, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un prénommé Innocent alias Mandigisi a été arrêté par la police puis conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Selon des sources sur place, il a été accusé par un Imbonerakure du nom de Jean Marie d’avoir injurié les membres du CNDD-FDD les comparants de rats géants « Amasiha ».

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 18 septembre 2017 indique que Steve Bishaza, représentant de l’AMOTABU en commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté et conduit au poste de police sur injonction du chef de colline Kabondo Madame Jacqueline Ndamuhawenayo l’accusant de l’avoir injuriée. Il a été relâché en date du 24 septembre 2017.

Un chauffeur arrêté en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 23 septembre 2017, le chef de poste de police en commune Nyanza-lac prénommé Berchimans a arrêté un chauffeur prénommé Abdoul l'accusant de non-participation aux travaux communautaires. Il a été relâché le soir vers 19 heures après paiement d'une rançon de 50 000 fbu.

II. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne tombée dans une embuscade des jeunes Imbonerakure en commune Buhiga province Karusi

En date du 20 septembre 2017, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, une femme commerçante du nom de Nzeyimana est tombée dans une embuscade de 3 jeunes Imbonerakure Kiki, Jean et Ncuti lorsqu'elle rentrait du marché. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont pris son argent équivalent à 3 millions de fbu. Un d'entre ces Imbonerakure a été reconnu, ce qui a poussé à la police de les arrêter le lendemain avant d'être conduits au cachot de la police de Buhiga.

Quatre personnes blessées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 22 septembre 2017, au chef lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, une grenade a été lancée par une personne non identifiée devant une boutique d'Alexis Bigirimana alias Ousama faisant blesser 4 personnes dont Serges Sindayihebura, Jean Claude Habonimana, David Ntahonkuriye tous membres du parti CNDD-FDD et un policier du nom de Ferdinand Bakundumuhari. Selon des sources sur place, Bakundumuhari collabore beaucoup avec les Imbonerakure. Les militaires et la police ont fait une fouille perquisition le matin du 23 septembre 2017, mais aucune armée n'a été trouvée.

Persécution d'une famille d'un membre du parti MSD détenu à la prison centrale de Mpimba

En date du 19 septembre 2017, le nommé Dieudonné Ndikumasabo, résidant en zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Mairie de Bujumbura et responsable du Gym et natation à la King's conférence center a été enlevé par des policiers au moment où il se trouvait à la prison centrale de Mpimba en visite de ses proches, selon des sources sur place. Dieudonné Ndikumasabo était en possession d'une somme de 400 000 fbu et a été accusé de ravitailler les détenus poursuivis pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et participation aux mouvements insurrectionnels. Les mêmes sources ajoutent que la somme que Dieudonné Ndikumasaba avait en sa possession était destinée pour la préparation de son mariage prévue en date du 4 novembre 2017. Dieudonné Ndikumasabo est le beau-frère de Nathal Ndayongeje, membre influent du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) incarcéré depuis le 8 mars 2014 et le frère de l'épouse de Nathal Ndayongenje, Niyonzima Godeberthe, elle aussi arrêtée comme son mari. C'est

une forme de persécution à l'égard des personnes détenues et de leurs familles. Il a été relâché en date du 21 septembre 2017 mais son argent ne lui a pas été remis.

Une personne blessée en commune Gitanga, province Rutana

En date du 18 septembre 2017, vers 18 heures, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Noel Ndayihereje a été battu et blessé à l'aide d'un couteau par Nindorera lorsqu'il se trouvait dans un cabaret de cette localité, selon des sources sur place. Noel a été vite conduit au CDS alors que le présumé auteur a été conduit au cachot de poste de police de Gitanga. La cause serait les conflits fonciers, selon les mêmes sources.

Détournement d'une aide en province Kirundo

En date du 20 septembre 2017, une aide de riz et de houes distribuée par l'Ombusman Edouard Nduwimana à Rusarasi, commune Busoni, province Kirundo destinée aux nouveaux rapatriés et vulnérables a été donnée aux Imbonerakure. Selon des sources sur place, chaque famille devrait bénéficier 25 kg de haricots mais a reçu 10 kg seulement. La distribution de ces vivres a été faite par le conseiller technique de l'administrateur communal de Busoni du nom de Jean Kabaka et l'administrateur communal.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont aussi signalés.

Le phénomène cadavres est également signalé dans ce bulletin.

Des attaques armées des hommes non identifiées ont été relevées dans ce bulletin et constituent des sources d'insécurité.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes de la ligue Imbonerakure, des agents du SNR et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population.